

Cautions salle : 500 €

Cautions micro : 500€

Cautions Vidéoprojecteur salle Mémin : 1 000 €

Les chèques de cautions seront établis à l'ordre du Trésor Public

.../...

Etat des lieux :

- **L'état des lieux sera fait la veille de la location ou le cas échéant, le jour même. Le rendez-vous sera déterminé avec les organisateurs.**

Etat des lieux fixé le : à..... sur place.

- **Les clés seront remises lors de l'état des lieux et restituées le lendemain de la manifestation.**

Pièce à fournir :

- Attestation d'assurance

Fait à CHOUZE/LOIRE, le.....

Lu et approuvé,
Le locataire,

Le Maire ou son représentant,